

La centrale électrique de Lucciana

opérationnelle depuis le mois de mars



Au terme de trois ans d'un chantier titanesque et 400 M€ investis, le site de production réalisé par EDF-PEI fonctionne, comme prévu au fuel léger. Visite guidée de cet outil innovant, unique en Corse

La construction de la centrale EDF aura fait couler beaucoup d'encre au cours de ces dix dernières années. Et c'est, finalement, dans la plus grande discrétion que cet outil industriel, est entré en fonction.

Le 27 mars 2014, la vieille centrale a cessé définitivement de fonctionner. La mise en service du nouvel équipement s'est déroulée de manière progressive. « Le premier des sept moteurs a été allumé au mois de décembre 2013, explique Jean-Marie Chabert, directeur de projet de site. Le quatrième a été enclenché fin mars, ce qui nous a permis de mettre hors service l'ancienne centrale. » Et avec seulement quatre moteurs opérationnels, le nouveau site produit autant d'électricité que l'ancien. Les trois autres unités entreront en service dès leur validation au cours des prochaines semaines.

Le préfet de Haute-Corse a souhaité se rendre sur les lieux pour voir « cet équipement commencer à vivre ».

Alain Rousseau est surtout venu vérifier que la centrale a démarré effectivement au fuel léger. Le choix du combustible pour alimenter les moteurs avait nourri durant de longs mois une vive polémique dans l'île (voir encadré). « Le chantier est presque terminé, l'arrêt préfectoral de prolongation de l'ancienne centrale a été respecté puisque la nouvelle est entrée au service comme prévu, au printemps 2014. C'est un outil bourré de technologie, une énorme usine qui fonctionne très bien et en utilisant du fuel léger. »

Moteurs de 320 t assemblés à St-Nazaire

Un site ultraprotégé où les soixante-quatre employés tout comme les visiteurs doivent montrer patte blanche et revêtir les équipements de sécurité : badge, gilet phos-

phorescent, casque, chaussures de chantier, lunettes et bouchons d'oreille. Direction les hangars où reposent les moteurs de la centrale : des « monstres » de technologie de 320 tonnes chacun, qui trônent dans des bâtiments séparés. Un confort pour les agents : en cas d'intervention, la configuration du site évite aux techniciens de travailler dans le bruit (chaque unité en service produit jusqu'à 120 décibels). Et pour la sécurité : en cas d'incendie, le feu ne peut se propager aux autres moteurs et paralyser le fonctionnement de la centrale. « C'est une innovation que nous sommes les seuls à proposer, avance fièrement Alain Delorme, directeur technique national d'EDF-PEI. Les pièces sont fabriquées en Allemagne puis assemblées sur le site de Saint-Nazaire, en France. »

Des cheminées de 37 mètres de hauteur

Cette branche d'EDF construit uniquement des centrales dans les îles. Ainsi, en passant une commande groupée pour les sites de Lucciana, de la Réunion, de la Guadeloupe et de la Martinique, EDF-PEI a fourni du travail pour cinq ans, aux chantiers de Saint-Nazaire, pour un montant de 1,5 milliard d'euros.

Durant la visite, le préfet, le maire de Lucciana, José Gallietti et les responsables du site ont pris également de la hauteur pour se rendre sur le toit de la centrale et apprécier la technique de refroidissement des moteurs. « L'eau doit être refroidie, nous avons donc installé trente-deux ventilateurs par unité », précise encore Jean-Marie Chabert.

Mais il ne s'agit pas du point le plus haut. Les cheminées rouges qui évacuent les restes de la combustion s'élevaient à trente-sept mètres au-dessus du sol dominant ainsi le quel-que douze hectares du site. Ce gigantesque ensemble est commandé depuis une petite

salle de contrôle, où plusieurs agents surveillent en temps réel, le fonctionnement de l'usine. De schémas techniques, représentant chaque installation, apparaissent sur un écran géant et depuis leurs ordinateurs, les techniciens agissent à distance dès qu'une alarme se déclenche. La centrale de Lucciana est capable de fournir entre 350 et 650 giga watt/heure, soit 15 % de la puissance totale de l'île, selon les conditions météorologiques et les besoins en consommation. Suffisant pour mettre la population à

l'abri de pannes ? « On ne peut pas affirmer avec certitude qu'il n'y aura plus de coupures de courant pour les abonnés mais il est indéniable que cet outil de production permet



de sécuriser l'alimentation de la Corse », indique le préfet de Haute-Corse, Alain Rousseau. Car il ne s'agit pas seulement de produire l'électricité, il faut l'acheminer dans les foyers

et c'est souvent à ce niveau de la chaîne que des difficultés surviennent. EDF reconnaît toutefois que d'importants efforts et beaucoup d'argent ont été injectés pour améliorer la situation. « Au

temps moyen de coupure de clients. La Corse est une région à la géographie bien spécifique avec des vallées encaissées qui rendent impossible le maillage du réseau. Mais nous travaillons toujours pour améliorer le transport de l'électricité. » Si la centrale de Lucciana fonctionne désormais, les travaux ne sont pas tout à fait terminés. Il reste quelques aménagements à réaliser comme les accès, la clôture

ou encore la clôture de ce qui représente l'un des plus grands chantiers que l'île ait connus ces dernières années, au lieu au mois d'octobre 2014
SANDRA CARLOTTI

Chantier : 1,5 million d'heures de travail

Les chiffres relatifs à la construction de la centrale thermique sont tout aussi imposants que l'ensemble architectural qu'elle représente. Il aura fallu trois années pour réaliser cet équipement. EDF-PEI a scindé les travaux en vingt-quatre lots différents ce qui a permis à des entreprises locales de se porter candidates aux appels d'offres. Ainsi, une centaine de sociétés ont collaboré à l'édification de la centrale de Lucciana dont 58 implantées en Corse. A tour de rôle, ce sont cinq cents personnes qui ont été employées sur le site, ce qui représente un total astronomique de 1,5 million d'heures travaillées.

Ce chantier qui aura coûté la somme de 400 millions d'euros, EDF-PEI l'a voulu exemplaire, comme le souligne son directeur technique Alain Delorme : « Nous avons été extrêmement vigilants sur tous les aspects de la construction et notamment les conditions de sécurité. La moyenne constatée pour ce type de chantier est de 20 à 25 accidents pour 400 000 heures travaillées. À Lucciana, ce ratio a été ramené à 7. » Enfin, les Bastiais gardent encore en mémoire le convoi exceptionnel du mois d'avril 2012 qui a permis d'acheminer les moteurs de la nouvelle centrale. Des semaines de préparation, des aménagements sur la route et d'infinies précautions auront été nécessaires afin de transporter, sans encombre ces impressionnants engins. Un convoi long de cinq cents mètres avait quitté le port de commerce dans la soirée, pour arriver le lendemain matin, sur le site de Lucciana.



Le préfet de Haute-Corse, Alain Rousseau a visité ce nouvel outil de production d'électricité qui s'étend sur un site de douze hectares, à Lucciana. (Photos Gérard Baldocchi)

Le choix du combustible un long débat

Le 14 septembre 2010, le préfet de Haute-Corse prend un arrêté autorisant le démarrage de la centrale thermique de Lucciana au fuel lourd. Une décision qui entraîne une levée de bouillottes au sein de la population. Élus locaux, association de défense de l'environnement, membres du corps médical mais aussi riverains de la commune de Lucciana entament alors un long combat pour empêcher l'utilisation de ce combustible. Un collectif se crée pour traduire et porter la voix de celles et ceux qui estiment dangereux pour la santé, la pollution que peut générer le fonctionnement d'une centrale au fuel lourd. Tous militent pour un démarrage de l'usine au fuel léger, en attendant l'arrivée du gaz. L'arrêté préfectoral est même attaqué devant le tribunal ad-



ministériel de Bastia. Le dénouement interviendra finalement au mois d'avril 2012, lors de la visite de Nicolas Sarkozy, à Ajaccio. C'est le président de la République qui l'annonce officiellement : Lucciana démarrera au fuel léger. Une décision qui n'est pas sans conséquence sur le calendrier du chantier de l'usine. En effet, il faut reprendre un nouvel arrêté préfectoral et dans la foulée, EDF-PEI dépose son dossier pour solliciter l'autorisation d'exploiter avec ce nouveau combustible réputé moins polluant. Une nouvelle enquête publique est lancée par ailleurs. Huit mois d'attente supplémentaires auront été nécessaires afin que sur le terrain, les modifications techniques soient réalisées. S.C.